

CERCLE DE VOILE DE CAZAUX-LAC

AVIS DE COURSE

XVIIème SNIPE CUP

Du 1 au 4 novembre 2007, LAC DE CAZAUX, FRANCE

I - AUTORITE ORGANISATRICE

Le CERCLE DE VOILE DE CAZAUX-LAC, affilié à la Fédération Française de Voile, et l'ASSOCIATION FRANCAISE DES SNIPE organisent du 1 au 4 Novembre 2007 la 17^{ème} Snipe Cup sur le Lac de Cazaux, France.

II - REGLES APPLICABLES

L'épreuve est régie par les Règles de Course à la Voile 2005-2008, les Règles de la Classe Snipe, l'Avis de Course et les Instructions de Course.

III - ELIGIBILITE

Les propriétaires doivent être membres de leur Association Nationale de Classe, et d'un Club de voile affilié.

IV - INSCRIPTION

L'inscription est obligatoire, et aura lieu au Secrétariat du Cercle de Voile de Cazaux-Lac, le jeudi 1^{er} novembre, de 09 heures locales à 13 heures locales.

L'inscription est gratuite.

V - RESPONSABILITE

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables de toute perte, accident ou blessure.

VI - ASSURANCE

Les propriétaires des bateaux (y compris les concurrents) doivent être assurés contre les pertes, accidents, blessures aux personnes, bateaux et équipements en tout moment, pour un montant d'au moins 800 000 € depuis la confirmation de leur inscription jusqu'à leur départ de Cazaux.

VII - PUBLICITE

Cette épreuve est classée Catégorie A selon l'article 20 du Règlement de l'ISAF.

VIII - SYSTEME DE CLASSEMENT

Le système de points a minima, RCV A4.1, s'appliquera.

IX - INSTRUCTIONS DE COURSE

Les Instructions de Course seront disponibles au Secrétariat du Cercle de Voile de Cazaux-Lac le jeudi 1^{er} novembre.

X - JAUGE

Les certificats de jauge valides (photocopies acceptées) doivent être présentés lors de l'inscription.

XI - PARCOURS

Les parcours seront de type triangle ou "bananes". Neuf courses sont prévues. Une course pourra être retirée pour le classement de chaque bateau si trois courses validées sont courues. Deux courses pourront être retirées pour le classement de chaque bateau si sept courses validées sont courues.

Trois courses valides sont nécessaires pour valider l'épreuve.

XII - PENALITE DE REMPLACEMENT

La RCV 44.2, rotation de 720°, s'appliquera.

XIII - PROGRAMME

Jeudi 1 ^{er} novembre :	de 09h à 13h : Accueil, inscriptions 14h : Une ou plusieurs courses. 19h : Pot d'accueil au Club.
vendredi 2 novembre :	11h : Une ou plusieurs courses.
samedi 3 novembre :	11h : Une ou plusieurs courses.
Dimanche 4 novembre	11h : Une ou plusieurs courses. 13h : Dernier signal d'avertissement possible 16h : Remise des prix.

Ce programme peut être sujet à de mineures modifications.

XIV - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Hébergement :	Office du Tourisme	Tél 0556 546 314
	Hôtel Le Radar	Tél 0556 229 062
	Hôtel du Périgord	Tél 0556 229 059
Renseignements, préinscriptions :		
	Yves Léglise :	Tél 0680 348 766
		Email : yves.leglise@ac-bordeaux.fr